

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



Handi
Sport

NATATION

ANNUEL RÈGLEMENT

Programme sportif

2019-2020

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES GÉNÉRALES

Les règlements concernant le déroulement de la compétition et la réglementation des nages est à consulter dans le dossier « REGLEMENTS TECHNIQUES NATATION HANDISPORT » en conformité avec les textes de l'I.P.C.. <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/>

Dispositions concernant l'affiliation à la Fédération Française Handisport (F.F.H.)

Toute association sportive, club ou section désirant participer aux compétitions organisées par la Fédération Française Handisport doit être affiliée à celle-ci sauf dispositions particulières (organisations communes, convention de partenariat, ...). <http://www.handisport.org/affilier-son-club/>

Dispositions concernant les licences

Lors des compétitions, les participants devront être en possession d'une pièce d'identité (obligatoire en cas de contrôle anti-dopage) et de leur licence fédérale « COMPETITION » de la saison sportive en cours (validée) ou d'une attestation fédérale pour participer aux épreuves.

En cas de non-présentation de la licence « COMPETITION » ou d'une attestation la justifiant, lors du contrôle par le secrétariat de la commission natation, la nageuse ou le nageur ne pourra participer aux épreuves.

Anticipation sur la composition d'un jury

Le club support d'une compétition devra s'assurer qu'il pourra disposer d'officiels à jour de leur formation et recyclage. La liste des officiels (classés par département) est librement consultable sur : <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/>

- Pour les officiels A : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-a/>
- Pour les officiels B : sur <http://www.natation-handisport.org/les-reglements/officiels/officiels-b/>

Seulement les officiels formés et étant à jour de leur recyclage pourront être admis comme officiel FFH. Cette règle est impérative pour le(s) juge-arbitre(s). Le jury peut être complété, si besoin, par des officiels FFN.

En cas de difficultés merci de le signaler en amont de la compétition au référent officiel Monsieur François ANCE

Résultats des compétitions.

À l'issue de chaque compétition de référence régionale (plot du C.N.C.), la commission régionale transmettra les résultats par voie informatique à la commission nationale (natation@handisport.org) dans les 3 jours qui suivent la compétition :

- Les résultats de la compétition au format .pdf et .xls(x).
- La feuille de la composition du jury au format .pdf ou .xls(x).

NB : Les fiches de course, préalablement vérifiées par le responsable régional, seront conservées par celui-ci jusqu'à la fin de la saison.

Forfaits et pénalités financières

Les forfaits pourront être effectués jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves de la réunion.

Au-delà de la limite de dépôt des forfaits, tout nageur engagé sur une compétition qui ne se présenterait pas au départ d'une épreuve sur laquelle il est engagé le jour de la compétition, sera sanctionné d'une pénalité financière de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

S'il est établi qu'il s'agit d'une décision médicale constatée par une personne habilitée, cette pénalité ne sera pas appliquée.

La nageuse ou le nageur sera considéré comme forfait sur l'ensemble des épreuves de la compétition et des compétitions à venir tant que l'amende de 50 euros ne sera pas réglée.

Pour les épreuves ayant un temps d'engagement limité, tout dépassement de ce temps sera sanctionné par une amende de 50 euros à l'ordre du comité régional organisateur.

Toute somme non payée par le club dans un délai de 15 jours à partir de la date d'envoi de la notification de la pénalité financière entraînera la suspension du club concerné. Celle-ci entrera en vigueur à partir de la première compétition fédérale qui suivra l'épreuve ayant fait l'objet de la pénalité financière.

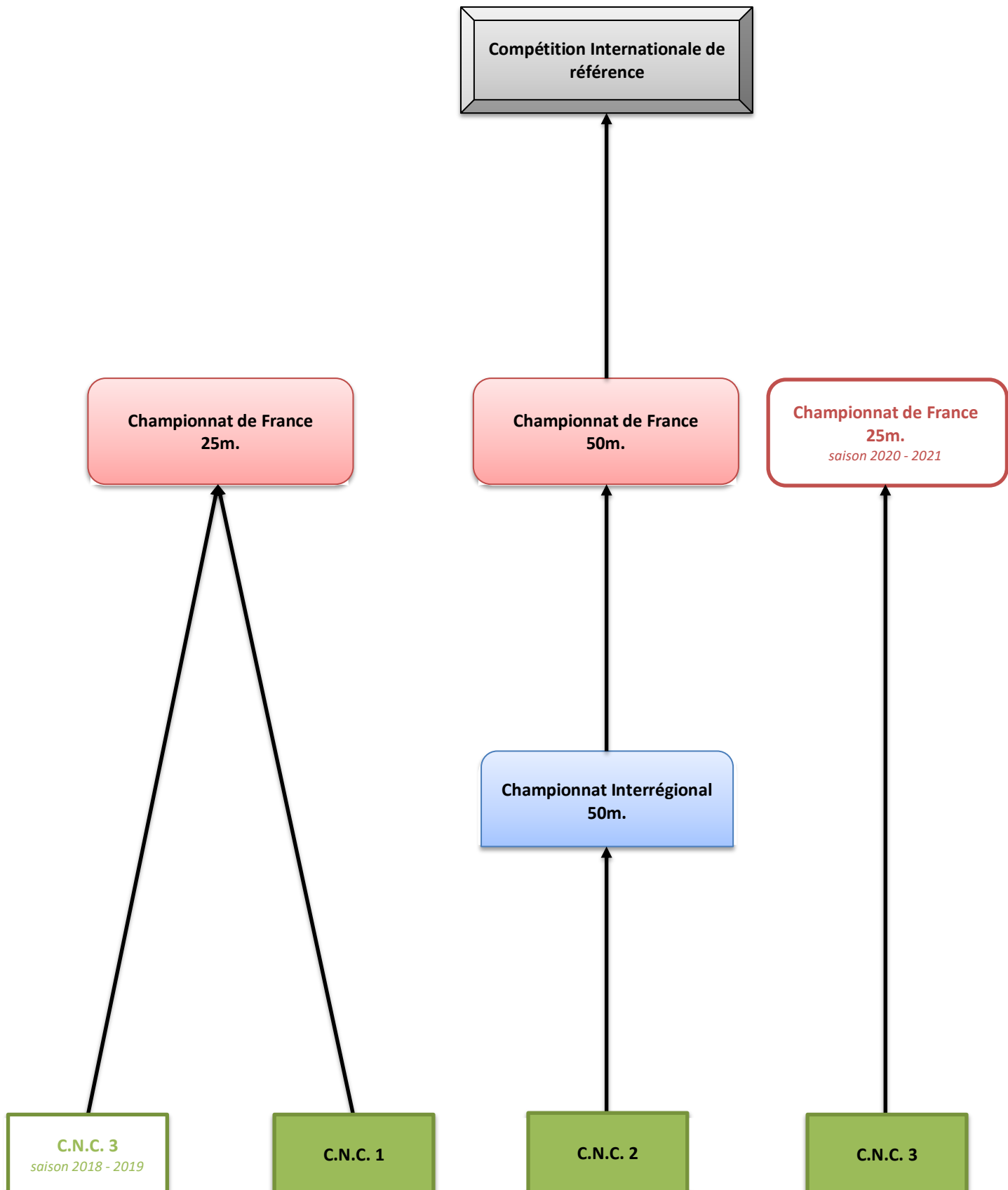
Les droits d'engagement comme les forfaits restauration et/ou hébergement déjà versés resteront acquis à l'organisateur quel que soit le motif du forfait déclaré après la date limite d'inscription à la compétition.

Qualification aux compétitions de référence Nationale et Internationale

- La participation au 3^{ème} plot du C.N.C. de la saison 2018-2019 et/ou au 1^{er} plot du C.N.C. 2019-2020 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 25m. 2019.
- La participation au Championnat Interrégional 2019-2020 est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification au Championnat de France 50m. 2020.
- La participation aux Championnats de France 25m. et 50m. est obligatoire pour pouvoir prétendre à une qualification aux compétitions de référence Internationale.
- En cas d'impossibilité de participation à l'un des plots organisés par sa région, toute nageuse ou nageur a la possibilité, avec l'accord de son club et de la commission régionale concernée, de participer au plot équivalent d'une autre région.
- Pour les nageuses et nageurs résidents et s'entraînant dans les D.O.M. / T.O.M. et pays étrangers. Les nageuses et nageurs devront faire suivre leurs résultats à la commission nationale dans les périodes correspondant aux organisations des C.N.C. concernés.

Les nageuses et nageurs étant dans ce cas de figure devront le signaler à la commission natation en début de saison.

Architecture générale de la saison sportive 2019-2020



RÈGLEMENT COMPÉTITIONS NATIONALES

LES CATÉGORIES D'ÂGES 2019-2020

SAISON 2019 – 2020				
	Dames		Messieurs	
AVENIR	12 ans et moins	2008 et après	12 ans et moins	2008 et après
JEUNE	13-16 ans	2004 – 2007	13-16 ans	2004 – 2007
JUNIOR	17-20 ans	2000 – 2003	17-20 ans	2000 – 2003
SENIOR	21-44 ans	1976 – 1999	21-44 ans	1976 – 1999
MASTER	45 ans et plus	1975 et avant	45 ans et plus	1975 et avant

L'année d'âge est déterminée par rapport aux deuxième et troisième tiers de la saison sportive. Elle se juxtapose à la période scolaire. Pour la saison 2019-2020, c'est sur 2020 que sont donc calculées les années d'âge.

LES COMPÉTITIONS 2019-2020

Niveau Régional

Premier plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 27 septembre et le dimanche 20 octobre 2019 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m. 2019

Deuxième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 17 janvier et le dimanche 09 février 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat Interrégional 50m. 2020

Troisième plot C.N.C.

Période d'organisation : entre le vendredi 05 juin et le dimanche 05 juillet 2020 (inclus).

→ Sélectif pour le championnat de France 25m. 2020

Niveau Interrégional

Championnat Interrégional 50m

Date : 28 et/ou 29 mars 2020

Lieu : **Sud-Est** : Aix-en-Provence (13)

Nord-Est : Amiens (80)

Ouest : Limoges (87)

Niveau National

Championnat de France 25m.

Date : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

Lieu : Saint-Nazaire (44)

Championnat de France 50m.

Date : samedi 30 et dimanche 31 mai 2020

Lieu : Saint Germain en Laye (78)

Niveau International

World Para Swimming European Championships

Date : lundi 18 au dimanche 24 mai 2020

Lieu : Funchal (Portugal)

Jeux Paralympiques 2020

Date : mardi 25 août au dimanche 06 septembre 2020

Lieu : Tokyo (Japon)

Championnat de France 25m.

Compétition de référence nationale

Date : samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019

Lieu : Saint-Nazaire (44)

Bassin : 25 m couvert

Chronométrage : Automatique

Considérations générales

Voir « Règlementation commune aux compétitions Handisport natation ».

Préambule

Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des nageuses et nageurs, la mise en place du Championnat de France 25m. vise à atteindre les objectifs suivants :

- développer la polyvalence des nageuses et nageurs dans les quatre nages ;
- valoriser les nageuses et/ou nageurs les plus polyvalents ;

Le Championnat de France 25m. est une compétition nationale regroupant les nageuses et nageurs des catégories d'âges JEUNE, JUNIOR, SENIOR et MASTER.

Attention : sur cette compétition les catégories SENIOR et MASTER seront rassemblées.

Pour se qualifier, les nageuses et nageurs de la catégorie d'âge AVENIR pourront être surclassés dans la catégorie d'âge JEUNE.

Programme paralympique par classes de handicap

	PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*	
	50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200
S1			X	X	X		X	X	X			
S2			X	X	X		X	X	X			
S3			X	X	X		X	X	X		X	
S4			X	X		X	X	X	X		X	
S5	X		X			X	X	X	X			X
S6	X			X		X	X	X		X		X
S7	X			X		X	X	X		X		X
S8		X		X		X	X	X		X		X
S9		X		X		X	X	X		X		X
S10		X		X			X	X		X		X
S11		X		X		X	X	X		X		X
S12		X		X		X	X	X		X		X
S13		X		X		X	X	X		X		X
S15		X		X		X	X	X		X		X

*Lire SB / SM

Sauf cas particuliers, pour se qualifier, chaque nageuse ou nageur, devra à minima prendre part à l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve.

Sauf cas particuliers, lors du championnat de France, chaque nageuse ou nageur qualifié, devra à minima prendre part, en séries, à l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve et hors le 100m Nage Libre, épreuve réservée aux finalistes seulement.

Qualification

Le Championnat de France 25m. réunira les nageuses et nageurs des catégories JEUNE, JUNIOR et SENIOR (MASTER) ayant participé obligatoirement au 3^{ème} plot du C.N.C. 2018-2019 et/ou 1^{er} plot du C.N.C. 2019-2020.

Chaque nageuse ou nageur pour prétendre à être qualifié devra à minima avoir nagé lors du plot n°3 (de la saison 2018-2019) et/ou du plot n°1 (de la saison 2019-2020) l'ensemble du programme de ses classes de handicap moins une épreuve (cf. tableau ci-dessus).

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour les qualifications sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel (disponible sur le site natation-handisport.org > COMPETITION > MASTER LIST NATATION HANDISPORT).

Tous nageuses et nageurs ayant une classification incomplète inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel ne pourra pas prétendre à une qualification au championnat de France 25m.

La moyenne prise en compte pour les qualifications sera calculée sur les points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve.

Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, l'épreuve où ils ont obtenu le moins de point ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve sera considérée comme non nagée.

CAS PARTICULIERS :

- Pour prétendre à la qualification. Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM devront prendre part à l'ensemble de leur programme paralympique soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 – 100 – 400 Nage libre.

- Les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en S ne pourront pas prétendre à une qualification pour le Championnat de France 25m. puisqu'ils ne peuvent pas participer à la finale.

Exemple : Pour prétendre à la qualification. Une nageuse S3 / SB1 / SM2 devra avoir nagé à minima 5 des 6 épreuves suivantes : 50 – 100 – 200 Nage libre ; 50 Brasse ; 50 – 100 Dos.

Si cette nageuse prend part à l'ensemble des 6 épreuves, la moyenne sera calculés à partir des points obtenus sur les 5 épreuves où elle aura obtenu le plus de points.

A l'issue des deux plots qualificatifs, les nageuses et nageurs seront qualifiés selon les modalités suivantes :

- Faire partie du TOP 32 MIXTE Jeunes à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Juniors à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.
- Faire partie du TOP 32 MIXTE Senior - Master à la moyenne des points obtenus sur l'ensemble du programme moins une épreuve de sa classe de handicap.

Inscriptions

Coût d'inscription

Les frais d'engagements pour cette compétition sont de 15€ pour l'ensemble de la compétition au bénéfice de la commission régionale organisatrice.

Attribution des points

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

Classement

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation I.P.C. (*mise à jour au 12/01/2018*).

La classification des nageuses et nageurs prise en compte pour cette compétition sera la classification inscrite sur la MASTER LIST classification natation F.F.H. officiel.

Qualification en finale :

La moyenne prise en compte pour les qualifications en finale sera calculée sur les points maximums obtenus sur l'ensemble du programme de sa classe de handicap moins une épreuve.

Pour les nageuses et nageurs ayant participé à l'ensemble de leur programme paralympique, l'épreuve où ils ont obtenu le moins de points ne sera pas prise en compte dans cette moyenne.

En cas de disqualification sur une épreuve, cette épreuve sera considérée comme non nagée.

CAS PARTICULIERS :

- Pour les nageuses et nageurs étant « Non-Éligible » en SB et SM la moyenne sera calculé à partir des points obtenue sur l'ensemble de leur programme paralympiques moins le 100m Nage Libre soit : 100 Papillon ; 100 Dos ; 50 et 400 Nage libre.
- En cas d'égalité pour rentrer en finale, un barrage sera proposé aux nageuses et/ou nageurs concernés sur un 50m Nage Libre.

Finale A TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES (d'âges) seront qualifiés pour la TOUTES CATEGORIES.

Cette finale prime sur toutes les autres. Les nageuses et nageurs seront qualifiés prioritairement pour la finale Toutes Catégories (T.C.).

Cette finale donne accès en priorité au podium Toutes Catégories et pourra donner accès aux podiums Junior et Jeune à condition que les critères d'accès à ceux-ci soient respectés.

Finale JUNIOR

Les 8 nageuses ou nageurs JUNIOR suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JUNIOR.

Cette finale pourra donner accès au podium Juniors.

Finale JEUNE

Les 8 nageuses ou nageurs JEUNE suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour la finale TOUTES CATEGORIES seront qualifiés pour la finale JEUNE.

Cette finale pourra donner accès au podium Jeune.

Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge)

Les 8 nageuses ou nageurs suivant les 8 premiers au classement TOUTES CATEGORIES et n'étant pas qualifiés pour les finales JUNIOR et JEUNE seront qualifiés pour la Finale B TOUTES CATEGORIES (d'âge).

Cette finale ne donnera accès à aucun podium.

Récompenses

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale (hors finale B Toutes Catégories (d'âges)) sur le 100m Nage Libre pourront prétendre aux podiums.

Les points obtenus lors des finales par chaque nageuse ou nageur seront inclus dans la moyenne de l'ensemble des épreuves leur ayant permis d'accéder à la finale.

ATTENTION : La remise de ces récompenses se fera selon la règle du « minus one »

Accès au podium Toutes catégories (d'âge)

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories, peuvent prétendre au podium Toutes catégories.

Les 3 nageuses ou nageurs ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre auront accès au podium Toutes catégories (1^{er}, 2nd et 3^{ème} TOUTES CATEGORIES mixte).

Le Podium Toutes Catégories prévaut sur les Podiums Junior et Jeune.

Accès au podium Junior

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories ou Junior, peuvent prétendre au podium Junior.

Les nageuses et nageurs de la catégorie Junior étant récompensés en Toutes catégories ne pourront prétendre à ce podium.

Les 3 nageuses ou nageurs Junior ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium Toutes catégories auront accès au podium Junior (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JUNIOR mixte).

Accès au podium Jeune

Seuls les nageuses et nageurs ayant pris part à la finale Toutes catégories ou Jeune, peuvent prétendre au podium Jeune.

Les nageuses et nageurs de la catégorie Jeune étant récompensés en Toutes catégories ne pourront prétendre à ce podium.

Les 3 nageuses ou nageurs Jeune ayant obtenu les meilleures moyennes prenant en compte les points ayant permis de se qualifier en finale et les points obtenus lors de la finale sur 100 m Nage Libre et n'étant pas sur le podium Toutes catégories auront accès au podium Jeune (1^{er}, 2nd et 3^{ème} JEUNE mixte.)

Programme

1^{ère} réunion

Séries

200 m nage libre Mixte classes S1 à S5

400 m nage libre Mixte classes S6 à S15

Échauffement – Récupération

50 m brasse Mixte classes SB1 à SB3

100 m brasse Mixte classes SB4 à SB9 – SB11 à SB15

3^{ème} réunion

Séries

150 m 3 nages Mixte classes SM3 et SM4

200 m 4 nages Mixte classes SM5 à SM15

Échauffement – Récupération

50 m nage libre Mixte classes S1 à S15

2^{ème} réunion

Séries

50 m dos classes S1 à S5

100 m papillon classes S8 à S15

50 m papillon classes S5 à S7

Échauffement – Récupération

100 m dos classes S1 à S4 et S6 à S15

4^{ème} réunion

Finales

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 B TOUTES CATEGORIES

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JEUNE

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 JUNIOR

100 m nage libre Mixte classes S1 à S15 A TOUTES CATEGORIES

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Qualification au championnat de France 25m. en fonction de sa classification

	cat. âge	S	SB	SM	50 Pap	100 Pap	50 Dos	100 Dos	50 Bra	100 Bra	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	150 3N	200 4N	NB	Pour prétendre à la qualification au Championnat de France 25m. doit participer à minima à :
OLIVIER	Sen	2	2	2			1	1	1		1	1	1				6	5 épreuves sur les 6 épreuves de son programme paralympique
BRYAN	Jeu	3	2	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
AUDREY	Jun	3	3	3			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SOUFIANE	Mas	3	4	3			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FATOU	Ave	4	3	4			1	1	1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ELODIE	Jun	4	4	4			1	1		1	1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JACK	Mas	5	3	4	1		1		1		1	1	1		1		7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
CAROLINE	Ave	5	4	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PRASONG	Sen	5	5	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NAFISA	Jeu	5	6	5	1		1			1	1	1	1			1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
JULIEN	Sen	6	4	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NATHALIE	Jeu	6	5	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MARIE	Jun	6	6	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PAUL	Mas	6	7	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
QUENTIN	Ave	7	5	6	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SIMON	Jun	7	6	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELIN	Mas	7	7	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SWAN	Ave	7	8	7	1			1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMA	Sen	8	6	7		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
HENRI	Jeu	8	6	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
NICOLAS	Sen	8	7	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ADELIN	Jeu	8	8	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
BRICE	Jun	8	9	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
MOHAMED	Mas	9	7	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
DAMIEN	Ave	9	8	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
STEPHANE	Jun	9	8	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
GAELLE	Mas	9	9	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
VIRGINIE	Ave	9	N.E.	N.E.		1		1			1	1		1			5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
ROSE	Sen	10	8	9		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
EMMANUEL	Jeu	10	8	10		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
ROMANE	Sen	10	9	8		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
PIERRE	Jeu	10	9	10		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LUC	Jun	10	N.E.	N.E.		1		1			1	1		1			5	à l'ensemble des 5 épreuves de son programme paralympique
AURELIEN	Mas	11	11	11		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
SAMI	Ave	12	12	12		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
LORENE	Jun	13	13	13		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves de son programme paralympique
FABIEN	Mas	15	15	15		1		1		1	1	1		1		1	7	6 épreuves sur les 7 épreuves du programme paralympique S10

Exemple de déroulé de compétition

Exemple :

		PAPILLON		DOS		BRASSE*		NAGE LIBRE				3-4 NAGES*		A l'issue des séries		A l'issue de la Finale	
		50	100	50	100	50	100	50	100	200	400	150	200	Moy	Class ^t	Moy	Class ^t
Olivier	S1			336	244	301		500						345	14		
Bryan	S2			564	492	512				324				473	11		
Audrey	S3			602	608	614		589	671	607				604	4	615	3
Soufiane	S4			608	602		592		614	502		517		564	6	573	7
Fatou	S5			592			616	536	664	411			623	556	8	574	6
Elodie	S6	832			742		693		646		577		538	676	1	671	1
Jack	S7	424					796	574	581		631		672	619	3	613	5
Caroline	S8		612		320		314	466			422		411	427	12		
Prasong	S9		902		682		315		572		588		672	632	2	622	2
Nafisa	S10		304					432			478		437	413	13		
Julien	S11				119		121	914	863		824		848	565	5	615	4
Natalie	S12		576				604	508	516		582		541	562	7	555	8
Marie	S13		492		480		608	572			613			553	9		
Paul	S15		368		307			618			608		604	501	10		

*Lire SB / SM